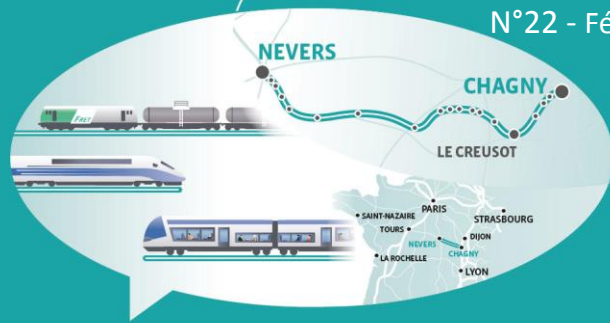


DÉBAT PUBLIC

VOIE FERRÉE
CENTRE EUROPE
ATLANTIQUE

Du 15 décembre 2016 au 20 mars 2017



CAHIER D'ACTEUR

Voie ferrée Centre Europe Atlantique : Pour une électrification de Nevers-Chagny

Pour le CESER des Pays de la Loire, la connexion du grand Ouest aux réseaux d'infrastructures de transports de niveau européen, représente un enjeu vital pour rester un territoire attractif et compétitif. Face aux enjeux forts de mobilité des personnes et des marchandises et aux engagements des pouvoirs publics pour le Fret ferroviaire, la transition énergétique et le développement humain durable, un maillage territorial conséquent est à organiser pour une complémentarité et une continuité des réseaux d'infrastructures de transports.

La Voie Ferrée Centre Europe Atlantique Saint Nazaire / Nantes / Angers / Tours / Vierzon / Bourges / Lyon et Dijon participe à ce maillage et ouvre des perspectives de connexion vers les régions limitrophes, les grands réseaux nationaux et européens, indispensables au développement économique et industriel de la région Pays de la Loire. Elle offre notamment, au Grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire, de nouveaux débouchés commerciaux grâce à l'extension de son hinterland.

C'est pour réaffirmer l'importance de cet axe Saint-Nazaire / Lyon et Dijon et de sa modernisation que le CESER des Pays de la Loire a décidé de rédiger ce cahier d'acteur.



LE CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE (CESER)

Assemblée consultative, jumelle du Conseil régional, elle élabore des analyses prospectives, avance des préconisations d'actions, et donne son avis sur l'ensemble des étapes budgétaires de la Région, dans l'intérêt du développement régional. Ses travaux reflètent une prise de position partagée par la majorité des organismes présents, 119 représentants de la société civile : organisations de dirigeants d'entreprises, syndicats de salariés, représentants d'associations de la vie collective et de l'environnement et cinq personnalités qualifiées nommées par le Préfet de Région.

Contact :

CESER - 1 rue de la Loire
44966 NANTES Cedex 9
ceser@paysdelaloire.fr
02 28 20 55 80

LE PROJET DE VOIE FERREE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE (VFCEA) :

ELECTRIFICATION NEVERS / CHAGNY, LE CHAINON MANQUANT DE LA LIAISON FERROVIAIRE OUEST-EST

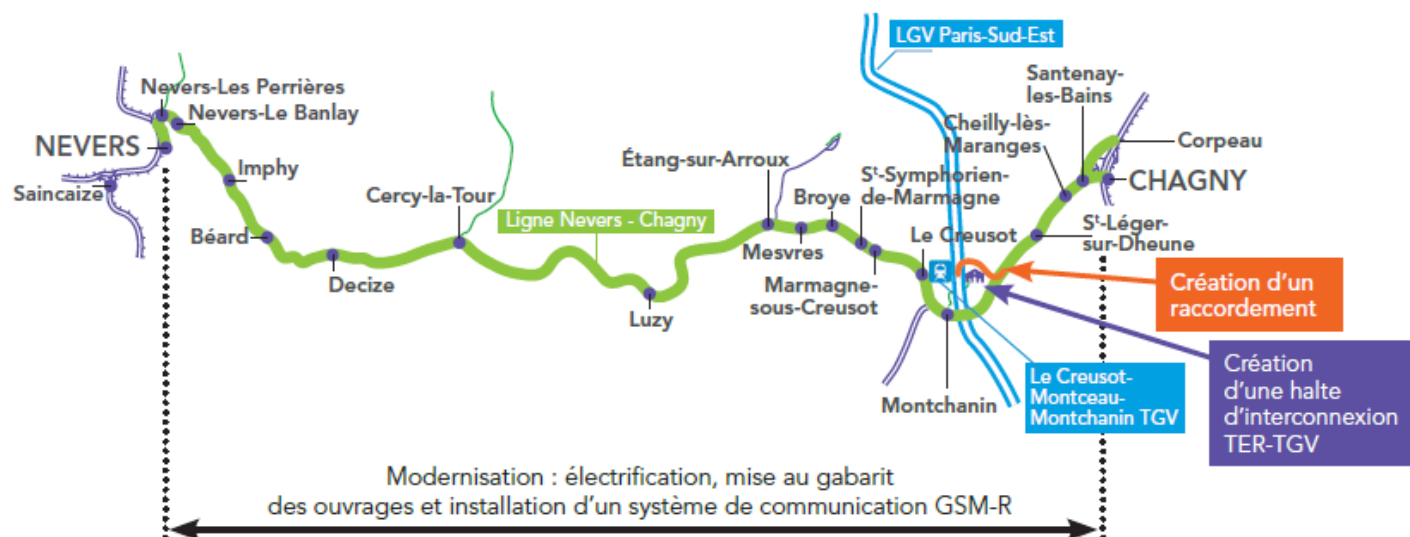
Inscrit au Contrat de Plan Etat/Région Bourgogne-Franche-Comté 2015-2020, le projet de VFCEA consiste à moderniser et électrifier les 160 km de lignes ferroviaires existantes entre Nevers et Chagny. Il permet aussi le raccordement de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône à celle de Paris-Sud-Est à hauteur de la gare du Creusot-Montceau-Montchanin-TGV. La création d'une halte d'interconnexion TER-TGV au niveau de la gare TGV est intégrée au projet pour organiser des correspondances entre les trains.

Cette portion de voie ferrée entre Nevers et Chagny est particulièrement importante car elle constitue le chaînon manquant de l'électrification et de la mise au gabarit de la ligne Saint-Nazaire/ Lyon et Dijon.

LA MODERNISATION DU TRONÇON NEVERS / CHAGNY, UN PROJET STRATEGIQUE POUR LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET LE GRAND OUEST

La modernisation du tronçon Nevers / Chagny constitue un projet stratégique, pour la région Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi pour l'ensemble des régions desservies par l'axe Saint-Nazaire / Lyon et Dijon. Maillon final de cet axe, la modernisation de Nevers / Chagny est indispensable pour désenclaver la façade atlantique en reliant l'ensemble du réseau ferroviaire vers l'Est et vers l'Europe, mais aussi développer les échanges avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième région partenaire de la région Pays de la Loire.

Pour le Fret ferroviaire, ce projet VFCEA permettra une connexion aux corridors européens (en particulier Rhin/Alpes et Méditerranéen), avec une meilleure fiabilité du service, susceptible d'intéresser des chargeurs du Centre de la France, notamment les céréaliers, et de favoriser les échanges avec le Grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire et celui de La



Source de l'image : Synthèse VFCEA – SNCF Réseau

Rochelle. Ceci permettrait de se donner les moyens d'opérer des transferts de la route vers le rail en créant un axe transversal capable de déclencher un intérêt pour les chargeurs. Ces transferts contribueraient à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la sécurité routière. Le projet VFCEA constituerait, de plus, une alternative au passage des trains Fret par l'Ile-de-France, saturé à certaines heures de la journée.

Cette liaison ferroviaire modernisée et électrifiée permettrait également de remettre en avant le projet d'une autoroute fret ferroviaire Saint-Nazaire/Sud-Est. Sur ce point, il conviendra de veiller à cette possibilité dans les opérations de mise au gabarit.

Pour le trafic "voyageurs", le projet VFCEA constitue une opportunité à saisir permettant d'offrir à la façade atlantique une nouvelle connexion au reste du réseau à grande vitesse par le raccordement dit "de Nantes". Ce raccordement dit "de Nantes" à la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Paris-Sud-Est offre une alternative pour développer les liaisons "voyageurs" longue distance, sans passer par l'Ile-de-France.

AUGMENTER LA PERFORMANCE DE L'ENSEMBLE DE LA LIGNE SAINT-NAZAIRE / LYON ET DIJON

L'électrification de la ligne et la mise au gabarit du chaînon manquant Nevers / Chagny participe à la performance de l'axe. Cette nouvelle étape de la modernisation de l'axe Saint-Nazaire / Lyon et Dijon met en évidence l'impérieuse nécessité de réactiver les réflexions sur la capacité de la section Nantes / Angers à absorber encore plus de trafic Fret et voyageurs.

Le saut de performance de l'axe passe également par des améliorations sur les sections Angers / Tours et Tours / Saincaize. Sur ces voies, il conviendrait de porter la vitesse des circulations commerciales "voyageurs" à 220 km/h, afin d'avoir des temps de parcours proches de la desserte Nantes / Lyon par l'Ile-de-France.

Ces travaux permettront ainsi d'augmenter la performance de la ligne Saint-Nazaire / Lyon et Dijon dans son ensemble, et ils viendront compléter les électrifications précédentes entre Tours / Vierzon et Bourges / Saincaize.



Source : dossier du maître d'ouvrage

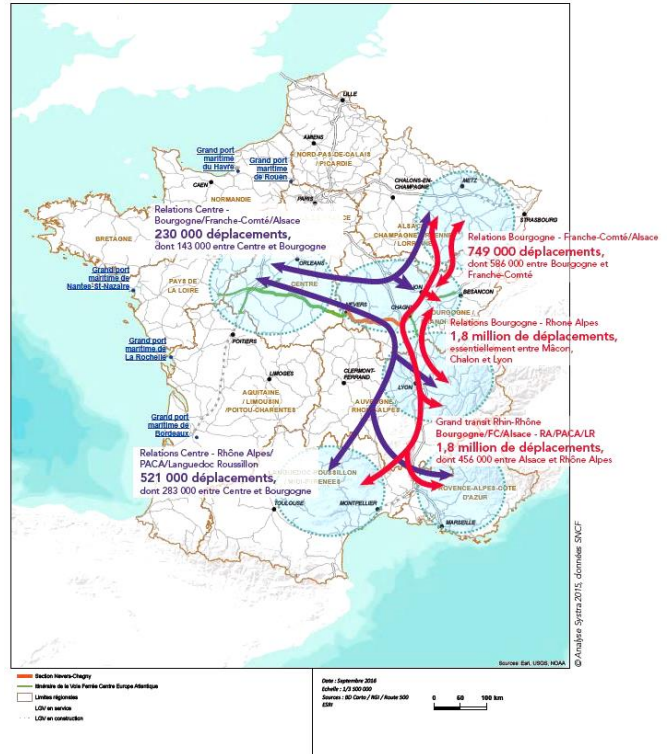
Avec une meilleure performance de cet axe, la desserte des territoires traversés pourra être améliorée et permettra d'offrir de bonnes correspondances avec les réseaux TER dans les principales gares du parcours.

LE CESER DES PAYS DE LA LOIRE SE PRONONCE EN FAVEUR DU PROJET VFCEA SUR NEVERS / CHAGNY

Le CESER des Pays de la Loire considère que l'amélioration de la liaison ferroviaire entre la façade atlantique et l'axe Saône-Rhône et le raccordement aux corridors européens de fret ferroviaire Rhin/Alpes et Méditerranéen sont majeurs pour l'économie régionale et pour le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire. Le CESER des Pays de la Loire se prononce en faveur de la modernisation et de l'électrification de l'ensemble du tronçon Nevers / Chagny et pour la réalisation du raccordement dit "de Nantes", variante optionnelle du projet VFCEA.

(cf. Avis sur le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) : Volet mobilités et infrastructures, 14/11/2016 et l'Avis sur la Liaison ferroviaire Ouest/Est reliant la façade atlantique à l'axe Saône-Rhône, 18/10/2010)

LES TRAFICS FERROVIAIRES DE LONGUE DISTANCE POTENTIELLEMENT CONCERNÉS PAR LE PROJET



Source : dossier du maître d'ouvrage



Source de l'image : Grand Port maritime de Nantes - Saint-Nazaire